

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement no 1 (année 2025-2026)  
de l'école St-Marc  
au salon du personnel  
Le 23 septembre**

Membres présents:

Kristopher Parker (directeur)  
Sophie Brosseau (présidente suppléante)  
Mireille Azema  
Nadia Idres  
Claire Maguer  
Guillaume Evin  
Marie-Michelle Mondor  
Caroline Doyon  
André Langevin  
Marie-Hélène Guénette  
Christophe V. Manseau  
Anick Monette  
Chantal Sweeney (SDG)

Membre(s) absent :

Louis-Philippe Forget  
Mélissa Rouleau  
Bernard Dostie (Substitut)  
Jonathan Bécotte (Substitut)  
Julie Pomerleau (Substitut)

Visite/public :

Aucun

**1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté. Il est 18h16.

**2. Tour de table et présentations**

En l'absence du président sortant, Louis-Philippe Forget, Sophie Brosseau, vice-présidente sortante, présidera la rencontre de ce soir.  
Tour de table.

**3. Désignation d'un ou d'une secrétaire pour la rencontre**

Mireille Azema agira à titre de secrétaire ce soir.

Christophe V. Manseau se propose pour le prochain CÉ.  
Kristopher Parker va vérifier pour rémunérer les secrétaires de l'école.

#### **4. Élection président et vice-président**

Élu par acclamation comme président : Louis-Philippe Forget  
Élu par acclamation comme vice-présidente : Mireille Azema

#### **5. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2025-09-23-01*

*Chantal Sweeney propose l'adoption de l'ordre du jour.*

*Marie-Michell Mondor seconde.*

#### **6. Adoption du procès-verbal du 10 juin 2025**

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

*Résolution 2025-09-23-02*

*André Langevin propose l'adoption du procès-verbal.*

*Mireille Azema seconde.*

#### **7. Suivis du procès-verbal du 10 juin 2025**

Mireille Azema va relancer le centre d'orthodontie de Rosemont pour introduire la direction.

#### **8. Adoption du calendrier de réunions 2025-2016 du CÉ**

Proposition de garder les mardis comme journée de rencontre et de débiter à 18h15.

Dates proposées :

21 octobre 2025

18 novembre 2025

03 février 2026

17 mars 2026

21 avril 2026

19 mai 2026

16 juin 2026

*Résolution 2025-09-23-03*

*Marie-Hélène Guénette propose l'adoption des dates du calendrier*

*Anick Monette seconde.*

## 9. Membre de la communauté

Aucun.

## 10. Mot du public

Aucun.

## 11. Mot de la présidente suppléante

Déclaration de conflits d'intérêts.

À signer par tous les membres du CÉ et à renvoyer à la direction.

Formation obligatoire pour les nouveaux membres.

Capsules à regarder, seront envoyées par la direction.

L'école St-Marc n'aura pas de représentant au comité de parents du CSSDM pour l'année 2025-2026.

Régie interne 2025-2026 présentée au CÉ.

*Résolution 2025-09-23-04*

*Marie-Michele Mondor propose l'adoption de la régie interne 2025-2026.*

*Marie-Hélène Guénette seconde.*

## 12. Mot de la direction

La rencontre pour l'anglais intensif se tiendra le 9 octobre 2025. Aucun changement dans les critères d'éligibilités.

- Activités planifiées pendant les journées pédagogiques au SDG

*Résolution 2025-09-23-05*

*Marie-Hélène propose les activités planifiées des journées pédagogiques du SDG.*

*Annick Monette seconde.*

- Nouvelle tarification au SDG

Pas d'augmentation du tarif des dîners. Augmentation des 2 blocs de 9,50\$ à 9,75\$.

André Langevin questionne sur le paiement du SDG par les parents. Chantal informe qu'une douzaine de parents doivent être relancés pour payer.

*Résolution 2025-09-23-06*

André Langevin propose l'approbation des tarifs du SDG.  
Guillaume Evin seconde.

- Réglementation au SDG

Des ajouts ont été faits à la réglementation concernant le départ des enfants : pas de départ par téléphone, pas de départ avec une personne non-autorisée.

L'enfant doit venir à l'accueil pour donner son nom avant de quitter.

Le parent doit signer le registre des présences.

Une tournée des classes sera faite pour sensibiliser les enfants à ces nouvelles règles.

*L'approbation est reportée au prochain CÉ.*

- Sorties organisées par les enseignants et fonctionnement des approbations

Discussion pour faire un appel à projets avec une date limite pour les fonds du CÉ.

À vérifier si le SDG est inclut dans ce processus.

Sophie doit rechercher le formulaire utilisé les autres années.

André propose que l'information soit passée aux rencontres syndicales.

Il est proposé que les demandes soient soumises à la direction le 10 novembre au plus tard.

Un sous-comité d'approbation de projets sera créé au CÉ du 21 octobre 2025.

Les projets retenus seront soumis au CÉ du 18 novembre.

Pour les sorties payées par l'école, le CÉ approuvera sur un fichier excel interactif créé par la direction.

- Transfert du fond 4 au fond 9 pour l'achat de 38 matelas de repos pour le préscolaire.

Montant soumis de 1883\$.

*Résolution 2025-09-23-07*

Christophe V. Manseau propose l'approbation en bloc des demandes de l'OPP.

Sophie Brosseau seconde.

### **13. Mot de l'OPP**

Sophie fait un retour sur les activités approuvées précédemment par le CÉ :

- Fête de la rentrée (600\$)
- Vente de costume d'Halloween (contribution volontaire)
- Recherche de dates pour un ciné-ruelle dans la cour de l'école
- Autorisation pour un nouveau fournisseur pour les sapins de Noël
- Sapin Marquis au lieu de Bô sapin (prix à venir)

Demande au CÉ :

- Ciné ruelle 2 octobre (900\$) – Rappel de la surveillance de la cour
- Vêtements identitaires (nouvelle campagne à l'automne) – 3 soumissions à venir
- Échange de patins (contribution volontaire)
- Marché de Noël – Vente d'huile d'Olive (2700\$)
- Semaine des enseignants, direction, personnel (montant à venir)
- Comité de parents des 6<sup>ème</sup> année avec l'OPP

*Résolution 2025-09-23-08*

*Mireille Azema propose l'approbation en bloc des demandes de l'OPP.*

*Marie-Hélène Guénette seconde.*

**14. Varia**

Aucun

**14. Varia**

Aucun

**15. Points à reporter à l'ordre du jour du prochain CÉ et suivis**

- Temps d'écran à l'école
- Application pour récupérer son enfant au SDG
- Approbation de la réglementation du SDG

**16. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20h22.

*L.P. Forget*



*27 octobre 2025*